



# Vivre à La Salvetat

Le magazine d'information de La Salvetat Saint-Gilles

N° 11

**Dialogue citoyen**

**P.6**

**Château Raymond IV**

**P.9**

NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2016

## MAIRIE

Place du 19 Mars 1962  
31880 La Salvetat Saint-Gilles  
[accueilmairie@lasalvetat31.com](mailto:accueilmairie@lasalvetat31.com)

### Horaires Accueil :

Du lundi au mercredi : 9h - 12h & 13h30 - 17h30 /  
Jeudi : 9h - 12h & 13h30 - 18h / Vendredi : 9h - 16h /  
Samedi : 9h - 12h

### Numéro d'urgence (hors des heures d'ouverture) :

Tél. 07 75 10 71 39 (élu de permanence)

## ACCUEIL, ETAT CIVIL, CIMETIERE

[accueilmairie@lasalvetat31.com](mailto:accueilmairie@lasalvetat31.com) / Tél : 05 62 13 24 00

## AFFAIRES SCOLAIRES, RESTAURATION

Mme Pascaline HOUZELLE / [phouzelle@lasalvetat31.com](mailto:phouzelle@lasalvetat31.com)  
Tél. 05 62 13 24 19

## POLICE MUNICIPALE

M. Stéphane VIDIS, Mme Séverine LE BOLLOCH,  
M. Ludovic TOMCZAK, M. Christophe DESBETS  
[police.municipale@lasalvetat31.com](mailto:police.municipale@lasalvetat31.com)  
Tél. 05 61 06 18 36

## SECRETARIAT DU MAIRE, ELECTIONS

Mme Élodie DESPAX / [ecalmettes@lasalvetat31.com](mailto:ecalmettes@lasalvetat31.com)  
Tél. 05 62 13 24 04

## URBANISME

Mme Isabelle LATOUR / [ilatour@lasalvetat31.com](mailto:ilatour@lasalvetat31.com)  
Tél. 05 62 13 24 01

## TECHNIQUE

Mlle Magali BLANCHARD / [mblanchard@lasalvetat31.com](mailto:mblanchard@lasalvetat31.com)  
Tél. 05 62 13 24 03

## CONTRATS, MARCHES PUBLICS, VOIRIE

Mme Sandrine PIGNON  
[spignon@lasalvetat31.com](mailto:spignon@lasalvetat31.com)  
Tél. 05 62 13 24 16

## COMMUNICATION, CULTURE, MARCHÉ PLEIN VENT

Mlle Elsa FELIX / [efelix@lasalvetat31.com](mailto:efelix@lasalvetat31.com)  
Tél. 05 62 13 24 07

## CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Mme Christine DROUAUD / [cdrouaud@lasalvetat31.com](mailto:cdrouaud@lasalvetat31.com)  
Tél. 05 61 85 97 47

## RESSOURCES HUMAINES

Mme Claudine CAMPOURCY / [ccampourcy@lasalvetat31.com](mailto:ccampourcy@lasalvetat31.com)  
Mme Sylvie MARTET / [smartet@lasalvetat31.com](mailto:smartet@lasalvetat31.com)  
Tél. 05 62 13 24 18

## FINANCES

### Budget, Patrimoine, Recettes, Fiscalité

Mme Monique COUSIN / [mcousin@lasalvetat31.com](mailto:mcousin@lasalvetat31.com)  
Mme Nathalie TISSERAND / [ntisserand@lasalvetat31.com](mailto:ntisserand@lasalvetat31.com)  
Tél. 05 62 13 24 10

### Comptabilité fournisseurs, régie des repas portés à domicile, régie des crèches

Mme Sylvie CORBIER / [scorbier@lasalvetat31.com](mailto:scorbier@lasalvetat31.com)  
Tél. 05 62 13 24 09

## CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Mlle Isabelle TRIPIER / [itripier@lasalvetat31.com](mailto:itripier@lasalvetat31.com)  
Tél. 05 62 13 24 08

## ESPACE EMPLOI

Mme Chantal PEIRATS / [emploi.lasalvetat@wanadoo.fr](mailto:emploi.lasalvetat@wanadoo.fr)  
Tél. 05 61 07 53 11

## ASSOCIATIONS, RESERVATION DE SALLES, COMMUNICATION

Mme Marine FAUCHER / [mfaucher@lasalvetat31.com](mailto:mfaucher@lasalvetat31.com)  
Tél. 05 62 13 24 02

# Nouvelles Activités

## Conciergerie privée et d'entreprises *Avec Plaisir*

Juliette MASSY  
6 Impasse des Loriots  
31880 La Salvetat Saint-Gilles  
Tél. 07 68 972 192  
[juliette@avecplaisir-conciergerie.com](mailto:juliette@avecplaisir-conciergerie.com)  
[www.avecplaisir-conciergerie.com](http://www.avecplaisir-conciergerie.com)

## Conseil et Coaching Immobilier *Pilenfaz Immobilier*

Rabha SAAD  
6 avenue Frédéric Chopin  
31880 La Salvetat Saint-Gilles  
Tél. 07 82 28 87 06  
[pilenfazimmobilier@gmail.com](mailto:pilenfazimmobilier@gmail.com)  
[www.pilenfazimmobilier.fr](http://www.pilenfazimmobilier.fr)

## Façadier

### *Entreprise Messanvi*

1 avenue des Hospitaliers  
31880 La Salvetat Saint-Gilles  
Tél. 06 65 72 31 51  
[entreprise.messanvi@laposte.net](mailto:entreprise.messanvi@laposte.net)

## Sophrologue

Agnès SENDRA  
4 avenue des Capitouls  
31880 La Salvetat Saint-Gilles  
Tél. 07 71 26 61 11  
[agnessendra@gmail.com](mailto:agnessendra@gmail.com)  
[agnessendrasophrologie.jimdo.com](http://agnessendrasophrologie.jimdo.com)

## Menuisier

### *La boutique du menuisier*

26 Avenue des Capitouls  
31880 La Salvetat Saint-Gilles  
Tél. 09 67 10 79 21  
[tmfhabitat@orange.fr](mailto:tmfhabitat@orange.fr)

## Dégustation de vin

### *Les bons moments du vin*

M. Jean-Luc MARTY  
16 avenue Didier Daurat  
31880 La Salvetat Saint-Gilles  
[contact@lesbonsmomentsduvin.fr](mailto:contact@lesbonsmomentsduvin.fr)  
[www.lesbonsmomentsduvin.fr](http://www.lesbonsmomentsduvin.fr)

## CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

### *Pharmacie des mûriers*

Mme GOUT Françoise  
5 avenue Sainte Germaine  
31880 La Salvetat Saint-Gilles  
Tél. 05 61 07 17 82  
[contact@pharmaciedesmuriers.fr](mailto:contact@pharmaciedesmuriers.fr)  
[www.pharmaciedesmuriers.fr](http://www.pharmaciedesmuriers.fr)

### *Lundi : 14h30-19h30*

*Du Mardi au Vendredi : 9h - 12h30 / 14h30 - 19h30*

### *Samedi : 9h - 12h30*

# Sommaire

## Edito



### SALVETAT PRATIQUE / NOUVELLES ACTIVITÉS 2

### VIE CITOYENNE 4

Compte-rendu succinct du CM - Septembre 2016	4-5
Réunions de riverains	6
Recensement et journée Défense & Citoyenneté	6

### SERVICES PUBLICS 7

Inscriptions listes électorales	7
Site internet	7
Collecte des encombrants	7
Ligne 55	7

### TERRITOIRES & PROJETS 8

Actu Travaux	8
Chantier avenue de Bourdies	8
Acquisition du château Raymond IV	9

### VIE LOCALE / CADRE DE VIE 10

CCAS : programme	10
Centre Social : ateliers parents/enfants	10
CAJ : un été riche en animations	11
Concert de Noël de l'Ecole de Musique	11

### CULTURE, SPORT & PATRIMOINE 12

Fête locale 2016	12
Forum des associations	13
Side by side Running Association	13
Soirée de l'association Bien Vivre à la Salvetat	14
La Fée Bleue : concert Bulle d'Art	14
GAMS : les "Pitchouns" à l'honneur	14
Réveillon de Noël de la FNACA	14
Actualités de la MJC	15
L'histoire du château de la Salvetat	15
Journées Européennes du Patrimoine	16
Cartographie des lieux-dits	16

### TRIBUNE LIBRE 17

Expression libre	17
La parole aux Salvétains	18-19

### AGENDA 20



Chers concitoyens,

Alors que nous abordons déjà la fin de l'année 2016, l'équipe municipale souhaite revenir sur l'actualité de ces derniers mois et vous remercier pour votre forte participation lors des moments d'échanges que nous avons organisés.

En effet, depuis la rentrée, le dispositif « La Mairie à votre écoute » a été déployé, vous permettant de venir nous rencontrer lors des grandes manifestations de notre commune. Ainsi, durant trois journées complètes, le samedi du Forum des Associations et le week-end des Journées du Patrimoine, nos élus étaient à votre disposition pour répondre à vos interrogations, collecter vos doléances et recueillir vos avis sur les sujets du moment tels que l'acquisition du Château de La Salvetat Saint-Gilles ou la 5<sup>ème</sup> modification du PLU. Vu le succès remporté par cette initiative, destinée à renforcer le dialogue citoyen, nous ne manquerons pas de la renouveler lors des prochaines manifestations.

Autres moments d'échanges : les « réunions de riverains ». Depuis le début du mandat, que cela soit à l'initiative de la mairie ou à celle d'un Salvétain, dès qu'une proposition impacte le quotidien d'un quartier, nous invitons les riverains concernés afin de débattre sur les changements nécessaires et trouver ensemble les solutions les mieux adaptées et partagées par le plus grand nombre. Vous trouverez dans ce numéro la liste de la vingtaine de réunions qui ont d'ores et déjà eu lieu, et nous vous invitons à prendre contact avec les services municipaux si, vous aussi, avez des propositions à nous faire partager.

Vous l'aurez compris, tous ces moments de dialogue citoyen nous apparaissent essentiels et nous comptons sur votre participation à ces concertations, car il est indispensable pour l'équipe municipale de s'assurer que les décisions prises soient stratégiques à l'échelle de votre quartier ou de la commune et en cohérence avec vos attentes. Du côté des manifestations et festivités, quelques grands rendez-vous à ne pas manquer. Dès le dernier week-end de novembre, le Centre Communal d'Action Sociale organise le traditionnel « Marché de Noël », qui laissera sa place, la semaine suivante, à une braderie de jouets en partenariat avec le milieu associatif. Et pour les plus jeunes, le « Noël des enfants », ouvert à tous les Salvétains, aura lieu le samedi 10 décembre.

Cette fin d'année est aussi l'occasion de rappeler à chacun son devoir citoyen. 2017 est une année électorale qui sera ponctuée par deux temps forts : la Présidentielle fin avril, début mai et les Législatives au mois de juin. Les inscriptions sur les listes sont possibles en mairie jusqu'au 31 décembre 2016.

L'ensemble du Conseil municipal vous souhaite, dès à présent, de bonnes fêtes de fin d'année.

Votre Maire,  
François ARDERIU

# Compte-rendu succinct du Conseil Municipal

L'intégralité des échanges du Conseil Municipal est consultable en mairie et sur le site internet [www.lasalvetat31.com](http://www.lasalvetat31.com).

## Septembre 2016

### 1. DÉCISIONS MUNICIPALES

- **36-2016 du 13 juin** : rendez-vous sur [www.lasalvetat31.com](http://www.lasalvetat31.com)
- **41-2016 du 30 juin** : déblocage du prêt du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour l'acquisition du bâtiment de La Poste.

**Montant maximum de 175 000 € représentant 50 % de la dépense retenue soit 350 000,00 € HT.**

Le prêt est consenti sans intérêt et devra être totalement remboursé en 8 années. Le remboursement s'effectuera par 8 annuités constantes de 21 875,00 €.

- **46-2016 du 31 août** : consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre partielle pour la réhabilitation et la restructuration d'une habitation en Maison Associative – TOCRAULT & DUPUY ARCHITECTES. Les montants des factures correspondants aux honoraires s'élèvent à :

	% sur travaux	% sur honoraires	Montant HT	Montant TTC
EVP : études d'Avant Projet	1,80 %	15 %	-	-
PC : permis de construire	1,44 %	12 %	-	-
PRO-DCE : dossier de consultation des entreprises	3,6 %	30 %	2 538,00 €	3 045,60 €
ACT : Assistance pour la passation des contrats de travaux	1,20 %	10 %	846,00 €	1 015,20 €
DET-OPC : Direction de l'exécution des travaux / OPC	3,96 %	33 %	2 791,80 €	3 350,16 €
<b>TOTAL HONORAIRES</b>	<b>12,00 %</b>	<b>100 %</b>	<b>6 175,80 €</b>	<b>7 410,96 €</b>

- **47-2016 du 31 août** : consultation pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise à jour du diagnostic d'accessibilité et l'élaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmée Ad'Ap pour les ERP de la commune de La Salvétat Saint-Gilles – EFORA INGENIERIE.

**Le montant pour le diagnostic et d'Ad'Ap s'élève à 16 510,00 € HT soit 19 812,00 € TTC.**

### 2. CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF « CŒUR DE VILLE »

Conformément à l'article 9 du règlement intérieur du Conseil Municipal, celui-ci « peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales.

Sur proposition du Maire, il en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours.

Chaque comité est présidé par un membre du Conseil Municipal, désigné par le Maire.

Les comités peuvent être consultés par le Maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au Maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués. »

La composition et les modalités de fonctionnement des comités consultatifs sont fixées par délibération du Conseil Municipal.

Chaque comité, présidé par un membre du Conseil Municipal

désigné parmi ses membres, est composé d'élus et de personnalités extérieures à l'assemblée communale et particulièrement qualifiées ou directement concernées par le sujet soumis à l'examen du comité. Les avis émis par les comités consultatifs ne sauraient en aucun cas lier le Conseil Municipal.

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la création d'un comité consultatif « Cœur de Ville » présidée par Mme ANDRAU, 1<sup>ère</sup> Adjointe.

**Pour : 21, Contre : 2 (Mme BARRES et M. CESSSES), Abstention : 6 (Mmes FALIÈRES – MEYER – PETIT et MM DAUVEL – CHAGNIOT – DIOUF)**

### 3. CONTRAT DE PRÊT – LA BANQUE POSTALE

M. le Maire propose au Conseil Municipal de souscrire un contrat de prêt avec La Banque Postale afin de financer les investissements.

#### Article 1 : Principales caractéristiques du contrat de prêt

Score Gissler	1 A
Montant du contrat de prêt	1 000 000,00 €
Durée du contrat de prêt	20 ans
Objet du contrat de prêt	Financer les investissements

#### Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/11/2036

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

Montant	1 000 000,00 €
Versement des fonds	A la demande de l'emprunteur jusqu'au 21/10/2016 avec versement automatique à cette date
Taux d'intérêt annuel	Taux fixe à 1,25 %
Base de calcul des intérêts	Mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
Echéances d'amortissement et d'intérêts	Périodicité trimestrielle
Mode d'amortissement	Echéances constantes
Remboursement anticipé	Autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

#### Commission

Commission d'engagement : 0,10 % du montant du contrat de prêt. M. le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la souscription au contrat de prêt avec La Banque Postale et de l'autoriser à le signer.

**Pour : 20, Contre : 8 (Mmes FALIÈRES – MEYER – PETIT - BARRES et MM DAUVEL – CHAGNIOT – DIOUF - CESSSES), Abstention : 1 (M. SCHWARZER)**

### 4. SDEHG : RÉNOVATION ET MODIFICATION DES FEUX TRICOLORES AVENUE DE GASCOGNE/CHEMIN DU CÉZÉROU

Suite à la demande de la commune du 23 mai 2016, le SDEHG a modifié l'Avant-Projet Sommaire afin d'intégrer les modifications demandées. **Suppression du carrefour à feux Cézérou / stade**

**et mise en place d'une traversée piétonne protégée** (Dépose de l'ensemble des équipements du carrefour à feux existants, fourniture et pose d'une armoire de commande anti affichage équipée de 2 départs, création d'un réseau souterrain de signalisation tricolore de 15 mètres de longueur, fourniture et pose de 2 ensembles composés chacun, d'un mât cylindrique en acier galvanisé de 4 mètres de hauteur, d'un feu RVJ diamètre 200 mm, d'un répétiteur RVJ diamètre 10, d'une figurine piéton RV sonore à télécommande et d'un bouton d'appel piéton). Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

- **TVA (récupérée par le SDEHG)..... 4 006€**
- **Part SDEHG ..... 9 250€**
- **Part restant à la charge de la commune (estimation) 12 182€**
- **Total ..... 25 438€**

Avant d'aller plus loin dans les études de ce projet, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière. M. le Maire demande au Conseil Municipal de valider les modifications de l'Avant Projet Sommaire réalisé et d'engager la commune sur la participation financière.

**Pour : 22, Contre : 0, Abstention : 7 (Mmes FALIÈRES – MEYER – PETIT et MM DAUVEL – CHAGNIOT – DIOUF - CESSÉS)**

#### 5. SDEHG : MODIFICATION DE L'ÉCLAIRAGE AVENUE DES ITALIENS

Suite à la demande de la commune du 21/03/2016 concernant l'étude de modernisation de l'éclairage Avenue des Italiens, le SDEHG a réalisé l'Avant Projet Sommaire de l'opération suivante : **modification des appareillages et remplacement des lampes sur les installations d'éclairage public avenue des Italiens** (Dépose de la lampe existante et remplacement par la lampe type "corn Led" selon souhait de la commune avec adaptateur, fourniture de 33 lampes "Corn LED". La commune transmettra au SDEHG la marque et le type de lampe souhaités).

Les appareils existants posés en 1992 seront conservés.

Compte tenu de la technologie particulière des lampes, au-delà de 3% de pannes annuelles sur une durée de 8 ans, les dépannages LED seront à la charge de la commune.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

- **TVA (récupérée par le SDEHG)..... 1 191 €**
- **Part SDEHG ..... 4 400 €**
- **Part restant à la charge de la commune (estimation).. 1 972 €**
- **Total ..... 7 563 €**

Avant d'aller plus loin dans les études de ce projet, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière. M. le Maire demande au Conseil Municipal de valider les modifications de l'Avant Projet Sommaire réalisé et d'engager la commune sur la participation financière.

**Pour : 28, Contre : 1 (M. CHAGNIOT), Abstention : 0**

#### 6. SDEHG : INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Le SDEHG engage un programme départemental de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, et ce à travers un maillage cohérent couvrant l'ensemble du territoire.

Pour inscrire une infrastructure de charge dans le programme de déploiement du SDEHG et permettre à ce dernier d'obtenir

les financements mis en place par l'Etat dans l'appel à manifestation d'intérêt confié à l'ADEME, il convient de confirmer l'engagement de la commune sur la gratuité du stationnement des véhicules électriques, dans les 2 ans à compter de la pose de la borne, sur tout emplacement de stationnement, avec ou sans dispositif de recharge, en surface ou en ouvrage, gérés directement par la collectivité, et il convient également de confirmer l'engagement de la commune sur sa participation financière.

Le financement de ces bornes sera réparti entre l'Etat pour 50 %, le SDEHG pour 35 % et la commune pour 15 % soit au maximum 1200 € sous réserve d'un raccordement au réseau de distribution d'électricité par un simple branchement.

Les charges et produits de fonctionnement seront également répartis entre le SDEHG et la commune.

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter les conditions administratives, techniques et financières d'exercice de la compétence IRVE (Infrastructures de recharge pour véhicules électriques) pour l'installation d'une borne de recharge de véhicules électriques.

**Voté à l'unanimité**

#### 7. ACQUISITION DE LA PARCELLE AC 37

M. le Maire expose : la commune de La Salvetat Saint-Gilles souhaite acquérir la parcelle AC 37 située Lieu dit La Goutille d'une superficie de 5 471 m<sup>2</sup> pour la création d'une zone détente comprenant notamment la création de jardins familiaux.

L'avis du Domaine en date du 9 décembre 2015 estime la valeur à 16 000 € HT hors frais de notaire. Les propriétaires ont donné leur accord par courrier en date du 19 août 2016 au prix estimé par les Domaines.

M. le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver l'acquisition de la parcelle AC 37 d'une superficie de 5 471 m<sup>2</sup> pour un montant de 16 000 € HT.

**Voté à l'unanimité**

#### 8. ACQUISITION DU CHATEAU RAYMOND IV ET DE SES TERRAINS ATTENANTS

Le Château Raymond IV de La Salvetat Saint-Gilles, classé Monument Historique, est aujourd'hui en situation de grand péril, et il semble important, pour la commune, de tout faire pour le sauvegarder. Suite à la dégradation de la toiture provoquée par la tempête Klaus en 2009, les propriétaires ont été mis en demeure par les services de l'Etat pour effectuer les travaux d'office.

Ceux-ci ont été estimés par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques à environ 560 000 € HT. Les propriétaires ne pouvant assurer une telle dépense, la municipalité s'est rapprochée d'eux afin de tenter de trouver une solution pour sauvegarder cet élément du patrimoine, cher aux Salvetains.

Après plusieurs rencontres successives avec la DRAC et les propriétaires, nous avons demandé une estimation par les Domaines concernant 6 800 m<sup>2</sup> de terrains attenants au château qui, lui, sera cédé pour l'euro symbolique.

Évalués à 150 000 € HT, la municipalité a fait une proposition d'achat aux propriétaires sur la base de ce montant, qui a été acceptée.

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver l'acquisition du Château Raymond IV ainsi que ses terrains attenants.

**Pour : 20, Contre : 9 (Mmes FALIÈRES, MEYER, PETIT, BARRES, et MM SCHWARZER, DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF, CESSÉS)**

## > Dialogue citoyen

# Réunions de riverains

Le dialogue citoyen constitue un outil essentiel afin de tenir informés les Salvétains sur les projets qui peuvent affecter leur quartier, de pouvoir collecter leurs doléances qui nous permettront de les défendre devant les instances associées ou de recueillir leur avis avant d'envisager des modifications pouvant avoir une répercussion sur leur quotidien. Depuis le début du mandat, nous avons organisé de nombreuses réunions de riverains, le plus souvent à l'initiative de l'un ou de plusieurs d'entre eux, permettant de débattre collectivement sur des sujets propres à leur quartier et de trouver ensemble les solutions les mieux adaptées et partagées par le plus grand nombre. Pour illustrer cet engagement de campagne de l'équipe municipale, voici un bilan non exhaustif des rencontres qui se sont tenues depuis 2014 :

- **Mardi 3 juin 2014, rue de Peyresourde** : décision de la mise en sens unique de la voie et de l'aménagement d'emplacements de stationnement.
- **Jeudi 5 juin 2014, quartier Villa Trévis** : échanges avec les riverains du quartier Villa Trévis au sujet de leur contentieux avec l'opérateur URBIS.
- **Mardi 10 juin 2014, rond-Point Joliot-Curie** : présentation du projet de rond-point sur les avenues de Gascogne et du Grand Bois et décisions sur les aménagements visant à minimiser les nuisances.
- **Jeudi 9 octobre 2014, rue du Somport** : modification du plan de circulation et passage de portions de voie en double sens en prévision du raccordement avec le futur quartier de la rue du Perthus.
- **Vendredi 14 novembre 2014, rue de la Goutille** : informations sur les enjeux de la modification du projet de la station d'épuration intercommunale.
- **Mercredi 3 décembre 2014, avenue des Pyrénées** : informations sur les enjeux de la modification du projet de la station d'épuration intercommunale.
- **Vendredi 19 décembre 2014, domaine du Cézérou** : échanges avec les locataires-accédants du Domaine du Cézérou au sujet de leurs contentieux avec le groupe des Chalets.
- **Mardi 10 février 2015, impasse des Pivoines** : discussions sur les inquiétudes concernant la non-appartenance au domaine public de la voirie et de l'espace vert.
- **Lundi 23 février 2015, chemin du Cézérou** : décision de la mise en sens unique de la voie et de l'aménagement d'équipements de

sécurité.

- **Vendredi 31 juillet 2015, impasse du Stade** : présentation du portique restreignant l'accès des terrains de sport aux seuls véhicules de tourisme et prise en compte des contraintes associées (accès des véhicules de secours, distribution du courrier).
- **Mercredi 9 mars 2016, impasses de la Dordogne et de la Vézère** : suite aux problèmes remontés par le service de collecte des ordures ménagères de la Communauté de Communes de la Save au Touch (CCST), discussions sur la matérialisation des emplacements de stationnement autorisés.
- **Vendredi 11 mars 2016, impasse et rue du Tourmalet** : suite aux problèmes remontés par le service de collecte des ordures ménagères de la CCST, discussions sur la matérialisation des emplacements de stationnement autorisés.
- **Mercredi 4 mai 2016, rue de la Goutille** : suite à l'enquête publique sur le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) Aussonnelle, échanges sur les dispositifs à créer pour minimiser le risque d'inondation sur ce quartier.
- **Mercredi 22 juin et mercredi 6 juillet, impasse du Soulor** : suite aux problèmes remontés par le service de collecte des ordures ménagères de la CCST, discussions sur la nécessaire réfection de la voirie privée. Une deuxième réunion a permis des échanges sur les travaux à réaliser pour envisager une rétrocession au domaine public.
- **Jeudi 22 septembre 2016, rues de l'Aude et du Lot** : discussions sur la mise en sens unique de ces rues. Dans la mesure où il a été décidé de rester en double sens, proposition d'aménagement de sécurité sur les intersections.
- **Jeudi 20 octobre 2016, impasse des Catalpas** : échanges sur la problématique du feu rouge trop souvent non respecté et proposition d'aménagement de sécurité.
- **A venir dans les prochaines semaines** :
  - **Rues de l'Aude et du Lot** : restitution du projet d'aménagements de sécurité, suite à la réunion du 22 septembre.
  - **Chemin du Cézérou** : présentation du projet finalisé de mise en sens unique avec suppression des feux rouges du stade municipal.

**Si vous aussi, vous souhaitez aborder une problématique locale à votre quartier, n'hésitez pas à prendre contact avec les services municipaux afin d'organiser avec vos élus une réunion de riverains.**

## > Citoyenneté

# Recensement et journée Défense et Citoyenneté

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'attestation de recensement ne permet plus de justifier auprès de l'autorité publique de sa situation au regard des obligations du service national. Désormais seul le certificat de participation (ou d'exemption) à la Journée défense et citoyenneté fait foi.

Pour les jeunes non encore convoqués à la Journée défense et citoyenneté, la direction du service national délivre, sous certaines conditions, une attestation provisoire de situation vis-à-vis des obligations du service national.

Si le recensement a été fait dans les délais, l'administré pourra être immatriculé par anticipation et recevoir cette attestation provisoire. C'est pourquoi nous vous rappelons l'importance d'effectuer le recensement dans le délai légal : entre la date du seizième anniversaire et la fin du troisième mois suivant. (Aucun administré ne peut être recensé avant ses 16 ans).

Pour se faire recenser, l'enfant doit se présenter en mairie, muni du livret de famille et de sa carte d'identité en cours de validité.

# Inscriptions sur les listes électorales

En 2017 auront lieu les élections présidentielles et les élections législatives. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales, avant le 31 Décembre 2016.

Pour cela, présentez-vous à l'accueil de la mairie, munis de :

- votre carte d'identité, passeport ou permis de conduire en cours de validité
- un justificatif de domicile récent (facture, quittance, avis d'imposition, bulletin de salaire...) de moins de 3 mois

## Dates clés

**31/12/2016** : date limite d'inscription sur les listes électorales

**23/04/2017** : premier tour des élections présidentielles

**07/05/2017** : second tour des élections présidentielles

**11/06/2017** : premier tour des élections législatives

**18/06/2017** : second tour des élections législatives

## Informations

Site internet de la mairie : [www.lasalvetat31.com](http://www.lasalvetat31.com)

Service élection : [ecalmettes@lasalvetat31.com](mailto:ecalmettes@lasalvetat31.com)

Tél. 05.62.13.24.04

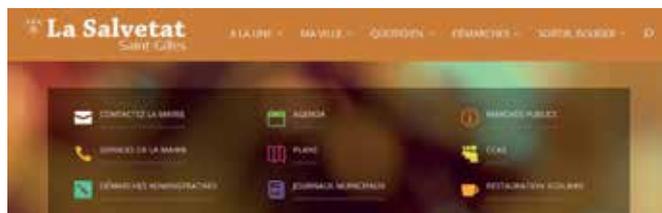
## > Communication

# Nouveau site internet

A partir de mi-novembre, les Salvétains pourront se connecter au nouveau site internet de la mairie : [www.lasalvetat31.fr](http://www.lasalvetat31.fr). L'ancien lien ([www.lasalvetat31.com](http://www.lasalvetat31.com)) vous redirigera directement vers le nouveau site. Ce nouveau portail d'informations apportera de nouvelles fonctionnalités, avec une présentation plus claire et plus intuitive. Il sera également adapté aux smartphones et aux tablettes.

Cet outil vous simplifiera la vie au quotidien, pour votre recherche d'informations et vos démarches administratives. Vous pourrez vous abonner aux flux RSS et aux alertes SMS.

Plusieurs mois de réflexion et de travail ont été nécessaires pour créer un site qui réponde au mieux aux attentes et aux besoins des Salvétains.



Ce nouveau site vous permettra d'accéder en quelques clics aux informations suivantes :

- A la une : actualités de la commune,
- Ma ville : la vie économique et municipale, les projets,
- Quotidien : les informations utiles à votre vie quotidienne (vie scolaire, social, gestion des déchets, sécurité...),
- Démarches : les informations et documents indispensables à la réalisation de vos démarches administratives,
- Sortir, bouger : la présentation du tissu associatif et l'agenda des événements.

Jusqu'à la fin du mois de décembre, nous vous invitons à envoyer vos remarques et commentaires au service communication : [efelix@lasalvetat31.com](mailto:efelix@lasalvetat31.com).

## > Gestion des déchets

# Collecte des encombrants

Depuis le 5 Septembre 2016, l'inscription pour la collecte des encombrants ne se fait plus auprès de la mairie. Il vous faut contacter directement la Communauté de Communes de la Save au Touch au 05 34 55 46 10.

Pour rappel, les encombrants sont les déchets qui par leur taille, leur poids ou leur volume ne peuvent être jetés aux ordures ménagères ou déposés directement en déchèterie. Ce service gratuit nécessite une inscription préalable auprès de la Communauté de Communes, dans la limite des places disponibles. Les encombrants devront être déposés devant votre habitation la veille au soir du jour de l'enlèvement.

## > Transports

# Ligne 55



Depuis le mois de Septembre, Tisséo a mis en place de nouveaux horaires pour la ligne 55 qui relie Plaisance du Touch à la Gare de Colomiers en passant par La Salvetat Saint-Gilles.

Ces nouveaux horaires doivent coïncider avec ceux des trains TER au départ de Colomiers.

Si vous rencontrez des difficultés, merci de nous informer : [mairie@lasalvetat31.com](mailto:mairie@lasalvetat31.com).

# Actu Travaux

## En cours

- Travaux de rénovation de la Maison Associative
- Travaux du stade des Baraques

## Terminés

- **Signalisation horizontale sur l'ensemble de la commune :** zébras, places de parking, cédez le passage / stop, passages protégés, fléchages, arrêts de bus, bandes médianes, plateaux ralentisseurs, bordures de trottoirs jaunes, dos d'ânes, cheminement PMR (personnes à mobilité réduite), reprise du sol du Relai d'Assistants Maternels (RAM) ...

- **Passages protégés :** avenue du Château d'Eau, avenue des Pyrénées, avenue de Gascogne, curage des fossés avenue des Italiens et impasse du Somport.



Cheminement P.M.R.



R.A.M.

## > Avenue de Bourdies

# Un chantier important qui s'achève

**Des travaux de modernisation de l'éclairage public et d'aménagement de voirie ont été réalisés dernièrement sur l'avenue Bourdies.** La municipalité de la Salvétat Saint-Gilles n'a pas ménagé ses efforts. Cette année, 534 513 € HT ont été investis dans cet important chantier d'urbanisation. Les travaux qui se sont déroulés entre le mois de Mai et le mois de Juillet 2016 ont permis la création d'un trottoir et d'une piste cyclable ainsi que la rénovation complète de l'éclairage public et de la chaussée.

Dans ce chantier toutes les mesures de précautions ont été prises conformément aux indications des services techniques de la ville et des propriétaires. De manière générale les entreprises sont alertées sur la nécessité de veiller au confort des riverains.

**L'urbanisation de cette avenue répondait à plusieurs objectifs :**

- Investir pour la sécurité des Salvétains avec la création d'un trottoir et d'une piste cyclable,
- Purger la chaussée très dégradée et refaire complètement la couche de roulement,
- Compléter le maillage des pistes cyclables de la commune,
- Rénover l'éclairage public en utilisant une technologie LED plus économe en énergie,
- Réduire la vitesse par la mise en place de deux dispositifs de ralentisseurs.

Ce projet, comme tant d'autres, est avant tout celui des Salvétains. Il n'aurait pas pu se réaliser sans l'engagement des représentants du Conseil Municipal et des services techniques qui ont apporté un avis critique sur l'évolution du projet et qui ont assuré un suivi régulier des travaux. Merci aux riverains qui ont apporté leur contribution ou leurs remarques afin que ce projet utile à tous puisse se réaliser rapidement, en limitant les nuisances.



L'avenue avant travaux



L'avenue après travaux

## > Château Raymond IV

# Acquisition du château

Lors du Conseil Municipal du 27 septembre 2016, la municipalité a adopté la délibération visant à acquérir le château de La Salvetat Saint-Gilles ainsi que 6 800 m<sup>2</sup> de terrains attenants. Cette décision a été prise à l'issue des échanges avec la population qui se sont déroulés en deux phases. Dans un premier temps, un courrier daté du 8 septembre a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Celui-ci permettait de prendre connaissance, de manière détaillée, de la manière dont la municipalité comptait conduire ce projet à long terme.

Puis, quelques jours plus tard, un rendez-vous était fixé avec la population dans le cadre des Journées du Patrimoine qui se sont déroulées dans le parc du château les 17 et 18 septembre. Ces deux dates ont permis aux élus en charge de ce dossier, présents du matin au soir, de répondre à vos interrogations et de recueillir votre avis sur ce projet.

Le bilan est sans appel : plusieurs centaines de familles sont venues nous témoigner leur intérêt pour la sauvegarde de notre patrimoine, face à trois autres opposées à ce projet, au motif qu'elles ne voulaient pas voir leurs impôts augmenter, même si les élus présents essayaient de les convaincre que cela ne serait pas le cas.

Afin de compléter l'information sur ce projet d'acquisition du château, vous trouverez ci-contre les réponses aux questions les plus fréquemment posées, lors de ces deux journées.



- ***Va-t-on acquérir la totalité du parc du château ?***  
**NON.** Les 6 800 m<sup>2</sup> correspondent au terrain d'emprise du château et s'étendent jusqu'au chemin carrossable accessible depuis le portail situé au fond du parking Jean Jaurès, près du point d'apport volontaire. Cette situation est liée à la volonté du propriétaire de conserver pour le moment le reste du parc, mais la municipalité compte bien à terme en faire l'acquisition, et pour cela un « emplacement réservé » couvrant les deux-tiers de la surface a été créé dans le cadre de la dernière modification du PLU.
- ***Sauvegarde ou restauration ?***  
**SAUVEGARDE.** Les travaux pour lesquels nous nous engageons, qui ont été évalués par l'architecte en chef des Monuments Historiques à 560 000 € HT (dont 200 000 € maximum à la charge de la commune sur deux ans), ne couvrent que les travaux dits « de stricte conservation ». Ceux-ci permettront de mettre un terme à la dégradation du château et surtout d'éviter sa disparition du patrimoine de La Salvetat Saint-Gilles.
- ***La toiture va-t-elle être refaite avec des tuiles ?***  
**NON.** Dans le cadre de la sauvegarde, et en raison de l'urgence de la mise hors d'eau, la toiture sera refaite avec une couverture métallique de type « bac acier ». La pose de tuiles nécessite un renforcement des murs pour supporter leur poids et fera partie de la phase ultérieure de restauration.
- ***Les travaux de sauvegarde se limitent-ils à la seule mise hors d'eau ?***  
**NON.** Le devis établi par l'architecte en chef des Monuments Historiques prévoit effectivement la réfection de la toiture avec une couverture métallique. Mais il est également projeté un renforcement des murs du château ainsi que la protection de fresques situées au premier étage, datant du début du 17<sup>ème</sup> siècle, dont l'intérêt patrimonial a contribué au classement du château.



## &gt; CCAS

## Prochaines manifestations

Le CCAS a le plaisir de vous annoncer ses trois manifestations de fin d'année :

**Le Marché de Noël.** Pour finir l'année et vous donner quelques idées cadeaux originales, nous vous invitons à venir nous rencontrer sur le Marché de Noël qui se déroulera le 26 novembre 2016 de 14h à 21h à l'espace Boris Vian. Comme les années précédentes notre marché se constituera d'Artisans Créateurs qui évolueront dans un nouveau décor qui nous espérons vous fera voyager...



**Le Noël des enfants.** S'en suivra la fête de nos petits Salvétains, comme chaque année le père Noël sera au rendez-vous à la fin du spectacle qui devrait les émerveiller, sans oublier la matinée remplie de joies et d'émotions. Et cela se déroulera le 10 Décembre 2016.

**Le Repas des aînés.**

Comme il faut du bonheur à tous âges, nous aurons la joie d'accueillir nos aînés le 7 janvier 2017 autour d'un repas chaleureux et convivial. Ils pourront danser, virevolter, et pourquoi pas chanter avec un orchestre qui répondra à leurs demandes.



## &gt; Centre Social

## Ateliers parents/enfants

Etre parent c'est une aventure !! C'est une découverte, c'est un changement dans la vie de l'adulte. En parler avec d'autres parents et partager son expérience avec une éducatrice de jeunes enfants et une professionnelle de la famille, permet de vivre la parentalité autrement. Passer un moment avec son tout petit en dehors de la maison dans un espace chaleureux, adapté et convivial est agréable. Cela permet aux enfants de se rencontrer et de jouer avec des jeux différents de ceux de la maison !

Le centre Chopin propose aux familles de la Salvetat Saint-Gilles ayant des enfants de 0 à 4 ans des ateliers chaque mercredi matin et jeudi matin en dehors des vacances scolaires :

**Le ludopapote.** Atelier parents et enfants de 0-4 ans sans inscription tous les mercredis de 10h à 11h30 : mise à disposition du matériel de jeux petite enfance, de motricité, d'nette, jeux de construction, partage d'une boisson chaude, discussions...

**L'heure du conte.** Le mercredi de 10h30 à 11h30 une fois par mois sur inscription : 2 professionnelles racontent des histoires, proposent des comptines, et la découverte d'albums jeunesse.

**L'atelier 0-3 ans.** Le jeudi sur inscription de 9h30 à 11h00, échanges entre parents et temps de co-animation avec son enfant : modelage, peinture, collage, motricité, etc.

**Atelier tous en jeux.** Pour les parents et enfants de 0 à 11 ans : tous les jeudis soirs de 16h30 à 18h pour jouer à des jeux de société et en emprunter pour la maison.

## Informations

Centre Social Frédéric Chopin - rue Frédéric Chopin (face à la bibliothèque) / Tél. 05 34 52 70 96 / E-mail : [centresocial.fchopin@save-touch.org](mailto:centresocial.fchopin@save-touch.org)



## Braderie aux jouets

Le samedi 3 Décembre après-midi à la Salle Boris Vian, la braderie aux jouets est organisée par le CCAS, le centre de loisirs, le centre social et le CLAS. Inscriptions pour les déposants le 22 et 23 Novembre au centre social. Renseignements au 05 34 52 70 96.

## &gt; CAJ

# Un été riche en animations !

Le CAJ (Centre Animation Jeunes) de La Salvetat Saint-Gilles a proposé tout au long de l'été différentes activités aux jeunes âgés de 9 à 17 ans. En premier lieu, l'accueil des jeunes, organisé tous les après-midis dans les locaux récemment rénovés et rééquipés par la commune, de 14h à 18h. Les jeunes, accompagnés par une équipe d'animation qualifiée, ont pu se retrouver pour partager des moments de plaisirs et de rigolades autour de jeux de sociétés, du babyfoot, du billard, d'activités sportives et autres activités créatives. Différentes sorties ont aussi été réalisées, notamment pendant la « Semaine Aquatique » : bases de loisirs (Solomiac, Gondrin), Aqualudia, Trampoline parc, la Ramée etc. Enfin, l'organisation de deux séjours de vacances (Pays Basque et Puy du Fou) a permis aux jeunes de découvrir d'autres horizons. Nul doute que ces deux séjours constitueront pour les jeunes une expérience enrichissante et épanouissante. Le séjour au Puy du Fou a été organisé avec Le Centre de Loisirs du Cézéro. Il a permis à 14 jeunes d'aller visiter un des plus beaux parcs d'attractions de France. C'est donc un été dynamique et énergique que le CAJ a proposé aux jeunes de la commune.

## Les projets à venir...

**Le CAJ et le collège Galilée** : à partir de la rentrée l'équipe d'animation a proposé en accord avec le Collège Galilée des animations et des activités entre 12h et 14h, du lundi au vendredi.

Ces animations (jeux de sociétés, tournois sportifs, web radio, loisirs créatifs, musique, théâtre, etc.) sont ouvertes à tous les collégiens et permettent aux jeunes volontaires de profiter de la pause méridienne pour pratiquer différentes activités en plus de celles déjà proposées par l'équipe éducative du Collège Galilée. Cette année 2016-2017 sera donc la première année de fonctionnement de l'ALAC (Accueil de Loisirs Associé au Collège) de La Salvetat Saint-Gilles.

**Les vacances d'automne** : ces premières vacances arrivent très vite et l'équipe d'animation du CAJ propose aux jeunes de décorer les locaux du CAJ à travers différentes activités créatives et artistiques dont le Doodle Art. A noter que ce projet constituera un chantier pour les jeunes qui permettra à chaque volontaire de

## Séjour Pays Basque



bénéficier de réductions sur leurs projets de loisirs réalisés avec le CAJ. Sorties, soirées et activités seront aussi programmées pendant ces vacances.

**Accompagnement des projets des jeunes** : l'équipe propose aux jeunes de les accompagner dans la réalisation de leur projet : un voyage, des loisirs, une action solidaire, la création d'une association, etc. N'hésitez pas à solliciter l'équipe d'animation.

**2016 - 2017** : d'autres projets seront proposés et réalisés en plus des sorties, soirées et animations de proximité tels que : un séjour ski, une semaine sportive avec les associations locales, la participation aux Jardins Familiaux, l'organisation d'une fête de la jeunesse et la programmation de deux séjours de vacances pendant l'été.

**La commune de La Salvetat Saint-Gilles pilote avec LE&CGS l'action du CAJ.**

Les services de Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud accompagnent l'équipe d'animation du CAJ et la Commune de La Salvetat Saint-Gilles dans la mise à place d'un projet jeunesse sur le territoire. La CAF 31 et le Conseil départemental de la Haute Garonne soutiennent les projets menés par le CAJ de La Salvetat Saint-Gilles.

## Informations

Responsable : Maléa Fabien / Tel : 05 61 07 14 61 / E-mail : [jeunesse-la-salvetatstg@loisireduc.org](mailto:jeunesse-la-salvetatstg@loisireduc.org) / Site Internet : [cajssg.blogspot.fr](http://cajssg.blogspot.fr)

## > Ecole de musique

# Concert de Noël

Il y a presque un an, l'école de musique organisait son premier concert de Noël, salle Boris Vian. Une cinquantaine d'élèves de la plupart des classes d'instruments, de formation musicale, ainsi que des ateliers Chorale, Cordes et Pop-Rock ont ainsi pu se produire devant un public d'environ 130 personnes.

Devant le succès de cette manifestation, il a été décidé de reconduire cette manifestation. Ces concerts sont pour nos jeunes l'occasion de se produire en public. Si l'on étudie ses morceaux chez soi, le but ultime du musicien est de jouer pour les autres : famille, amis, public... Ces moments de convivialité leur permettent aussi de gagner en confiance, de s'affirmer, d'où leur importance.

Rendez-vous vous est donné le mercredi 14 décembre à 18h30, salle Boris Vian. Le concert d'une heure se terminera par un verre

de l'amitié agréable et convivial qui réunira enfants, parents et professeurs avant les toutes proches vacances de Noël. Cette année, l'école de musique s'est enrichie d'une trentaine de nouveaux élèves. Que cela soit l'occasion de vous rappeler qu'il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année !



## Informations

Tél. 06 62 41 02 52 ou 05 34 50 11 91 / E-mail : [emlssg@loisireduc.org](mailto:emlssg@loisireduc.org)

## &gt; Festivités

## Fête locale 2016

La fête locale a commencé le dernier vendredi d'Août par un repas paëlla très apprécié et très bien organisé par le Comité des Festivités. Mme IBORRA, députée de Haute Garonne, était également présente, afin de partager ce moment de convivialité. Beaucoup de monde était présent sur la piste de danse. Les danseuses et les rythmes endiablés ont permis aux Salvétains de finir la soirée en beauté.

L'après-midi du samedi a été rythmé par les démonstrations d'aéromodélisme et de l'association de Gym Arts Martiaux Salvétains (GAMS). Le soir, le temps était au rendez-vous. La nuit étoilée s'est enflammée avec un feu d'artifice, puis l'orchestre SANKARA a maintenu l'ambiance jusqu'à 2 heures du matin. Le dimanche, plus calme, a permis le recueillement autour de la traditionnelle commémoration de la Saint-Gilles, suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité, à la salle Boris Vian. Ces trois jours de fête se sont clôturés par une soirée animée par DJ Rémy Février. Chacun est reparti sur le chemin de la rentrée, ayant passé de bons moments de jovialité.

L'organisation par le Comité des Festivités a été très appréciée et très remarquée. Ils se sont donnés sans compter pendant ces trois jours intenses pour le bonheur des petits et des grands Salvétains.



## &gt; Evènement

## Forum des associations

On pouvait se croire encore en vacances ce dimanche matin avec les beaux rayons de soleil qui inondaient le parking et l'Espace Boris Vian. Mais la triste réalité était là...la rentrée des classes avait sonné, avec l'organisation de toutes les activités familiales. C'est un moment très attendu de tous, pour faire son marché et inscrire petits et grands aux activités sportives et culturelles qui rythmeront cette nouvelle année.

Le Forum des Associations se prépare longtemps à l'avance (+2 mois). Cette année, c'est Mme Marine FAUCHER qui avait la responsabilité de cette organisation, lourde tâche que Mme Christine DROUAUD avait assurée avec sérieux et succès pendant de longues années, nous en profitons d'ailleurs pour la remercier.

Ce sont 42 associations, sur les 65 répertoriées sur la commune qui étaient présentes, avec cette année une nouveauté : un stand « La Mairie à votre écoute », où tout au long de la journée, M. le Maire et son équipe ont répondu aux questions des Salvétains. Cette initiative ayant remporté un tel succès, elle se devait d'être reconduite lors des prochaines manifestations.

Une heure avant l'ouverture du Forum, de nombreuses personnes attendaient devant les portes et toute la journée, ça n'a été qu'un va-et-vient incessant de Salvétains à la recherche de l'activité et des créneaux disponibles pour enfants et adultes.

Plus que jamais, nous nous rendons compte que les infrastructures de la commune sont insuffisantes, c'est pour cela que depuis 2 ans nous travaillons sur le partage des locaux entre les différentes associations (ainsi que les minibus, etc...). Beaucoup de progrès ont été faits et nous remercions les associations qui ont compris le message et ont consenti à faire des efforts dans l'intérêt de la collectivité. Et pour ceux qui pensent que ce qui a été acquis est un dû et bien tant pis, nous avancerons malgré tout (sans eux). Le forum s'est terminé le soir par un repas partagé avec les exposants qui ont bien voulu rester, encore des moments forts d'échange et de partage.

Nous terminerons en remerciant tous les acteurs qui ont contribué à ce grand succès (associations, Mme FAUCHER, Mme FELIX, Mme DROUAUD, les Services Techniques) sans qui rien n'aurait pu être réalisé.

En vous souhaitant une bonne année associative et rendez-vous à l'année prochaine !



## &gt; Nouveauté

## Side by side Running Association



SIDE BY SIDE est une association de loi 1901 créée en Octobre 2016 par 4 membres fondateurs ayant une pratique de la course à pied en loisir et en compétition. L'association sera affiliée à la fédération française d'athlétisme et a pour but de faire découvrir cette activité sportive au plus grand nombre, hommes et femmes de tous âges et de tous niveaux sur la Communauté de communes de la Save au Touch et de ses alentours.

La principale valeur est dans le nom de l'association qui signifie Côte à Côte en français. Cela présage bien de l'esprit de CONVIVIALITÉ et d'ENTRAIDE qui doit régner au sein de l'association afin de pratiquer la course à pied tout en se faisant plaisir. Le but de l'association est que les adhérents se retrouvent avec plaisir pour partager le goût de l'effort ensemble, de courir en groupe dans la bonne humeur en empruntant les dimanches matins les magnifiques sentiers et paysages de notre commune. Et de porter le projet à venir, d'organiser une course à pied en compétition en partenariat avec La Mairie de La Salvétat Saint-Gilles.

Pour finir, des sorties Trail seront organisées (sous la forme de covoiturage) une fois tous les deux mois dans le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, du Haut-Languedoc et des Causses du Quercy et autres sentiers dans le respect de la nature et de l'environnement.

Salvétaines et Salvétains si vous ne voulez plus courir seul ou si vous pensez que SIDE BY SIDE puisse vous apporter un élan de motivation supplémentaire et échanger autour de vos objectifs personnels, rejoignez-nous ! SIDE BY SIDE le plus collectif des sports individuels.



## Informations

Yoann FAURY (Président), Tél. 06 82 84 50 79 / Frédéric BAGES (Vice-Président & Secrétaire) / Céline CLASSE (Trésorière) / Maud PIERRARD (Trésorière Adjointe) / E-mail : [sidebyside.runningasso@gmail.com](mailto:sidebyside.runningasso@gmail.com) / Site Internet : [www.sidebyside-runningasso.appspot.com](http://www.sidebyside-runningasso.appspot.com) / Page facebook : " SIDE-BY-SIDE-Running-Association "

## > Bien Vivre à la Salvetat Evènement



L'association « Bien Vivre à La Salvetat » propose aux Salvetains une soirée de détente. Le groupe « Geffray Gospel Singers » sera sur scène avec choristes et musiciens. La soirée se déroulera le samedi 12 novembre 2016 à 20h 30 dans la salle des fêtes de Boris Vian.



## > La Fée Bleue Concert Bulle d'Art



Le vendredi 27 janvier 2017, salle Boris Vian, la Fée Bleue propose une soirée en partenariat avec la troupe de l'association « Bulle d'Art » qui viendra présenter son tout dernier spectacle.

Un moment de partage au cours duquel chants et musiques apporteront joie et détente pour un public que nous espérons voir nombreux.

### Informations

Tél. 06 44 01 34 66 / E-mail : [associationlafeebleue@gmail.com](mailto:associationlafeebleue@gmail.com) / Page Facebook « La Fée Bleue »



### ERRATUM

Lors de notre numéro spécial Associations, une erreur s'est glissée dans les coordonnées de l'Association KREAMANO : 30 Ter, rue du Château d'Eau - 31880 La Salvetat Saint-Gilles / E-mail : [maithebey31@hotmail.fr](mailto:maithebey31@hotmail.fr)

## > Gym Arts Martiaux Salvetaïn Les "Pitchouns" à l'honneur

C'est le dimanche 06 Novembre dans la salle des fêtes de Boris Vian que se disputera la 19<sup>ème</sup> édition de la rencontre amicale de judo pour les quatre ans à douze ans. C'est une compétition pour les grands (11/12 ans), une rencontre de judo au sol (ou debout) pour les moyens (7/10 ans). Dans ces deux cas, l'objectif est de pouvoir reproduire les techniques, les actions apprises lors des cours, respecter l'arbitre et l'adversaire. Pour les tous petits (4/6ans), une animation en trois tableaux -agilité-contrôle-travail au sol-, les deux premiers tableaux sont des parcours avec des modules mousse et le dernier tableau est du combat au sol car il ne faut pas oublier que se sont de petits judokas en devenir et qu'ils sont là pour ça. Cette rencontre permet également aux plus grands et plus gradés du club de s'initier à l'arbitrage sur le tatami (c'est le nom du tapis de judo) et au rôle de commissaire sportif (chronomètres et feuilles de combats).

Nous vous invitons toutes et tous à venir encourager les petits judokas salvetaïns et/ou découvrir une activité sportive : le Judo. L'entrée est gratuite pour tout le monde. Heure de passage : 9h30 benjamins, 10h30 poussins, 13h mini-poussins, 15h baby-poussins.



## > FNACA Réveillon de Noël



Comme chaque année, la FNACA organise son réveillon de la Saint-Silvestre. Elle vous donne rendez-vous le Samedi 31 Décembre à partir de 20h à la Salle Boris Vian, pour une soirée festive animée par l'Orchestre « Paris Guinguette ».

**Cette soirée est l'occasion de clore l'année autour d'un repas préparé par « Traiteur FENOUL » :**

- Apéritif -
  - Duo de Foie gras : foie gras et son chutney aux pommes & foie gras maison aux figues et ses mignons de canard -
  - Ballotine de loup et saumon aux fruits de mer sauce royale -
  - Rafrachissement vanille armagnac -
  - Grenadin de veau sauce aux girolles & pommes normandes et haricots verts en fagot -
  - Plateau de fromages : Brie, Bleu et Pyrénées -
  - Omelette norvégienne Arlequin -
  - Sorbet poire, pomme et cassis -
- Vins, Champagne, Café*

### Informations

Réservations ouvertes. Du 22 novembre au 10 décembre, tous les mardis et jeudis de 17h30 à 19h00, les samedis de 10h00 à 12h00 dans le Hall de Boris Vian / Tél : 05 61 86 45 70 / 05 34 51 85 05 / 05 61 86 32 05 / 05 67 11 11 83 / Prix : 80 € - nombre de places limité à 440.

&gt; MJC

## Actualités

Pendant les vacances scolaires, l'accueil de la MJC est maintenu : mardi 15h30 - 19h / mercredi 18h - 19h30 / jeudi 14h - 19h

**Stages.** Rythmes & percussions, Country technique

**Evènements.** DANSE EN COUPLE de 15h à 17h30 les samedis 1<sup>er</sup> octobre, 12 novembre, 10 décembre et 14 janvier. RANDO les dimanches 16 octobre, 20 novembre et 18 décembre et week-end raquettes du 27 au 29

janvier. SOIREE COUNTRY à 21h Espace B. Vian les vendredis 4 novembre et 20 janvier.

*Après une bonne rentrée, des places sont disponibles dans certaines activités.*

### Informations

Tél. 07 82 26 96 79  
[mjc.lecameleon@hotmail.fr](mailto:mjc.lecameleon@hotmail.fr)  
[www.mjclecameleon.com](http://www.mjclecameleon.com)  
 Facebook : MJC Le Caméléon



&gt; Histoire

## Le château de la Salvétat Saint-Gilles

Le château de La Salvétat Saint-Gilles doit son nom à Raymond IV comte de Toulouse et de Saint-Gilles, marquis de Provence, et comte de Tortose (Tripoli). Il est le fils (puîné) de Pons II, comte de Toulouse, et de Almodis de la Marche. Il est né en 1042 à Toulouse. A la mort de son père, il ne récupère que le comté de Saint-Gilles, le reste allant à son frère aîné Guillaume IV. Il fut excommunié 2 fois, en 1076 et 1078. Elles furent levées en 1080. Ce n'est qu'à la mort de son frère (Guillaume IV comte de Toulouse) en 1094, qu'il hérite de tous ses biens (les 2 fils de Guillaume IV étant décédés) et devient comte de Toulouse sous le nom de Raymond IV. Afin de prévenir les invasions comme du temps de son frère, il fait construire un château, sous le nom de Saint-Gilles. C'est un poste d'observation et de défense, situé sur une hauteur du plateau longeant l'Aussonnelle.

La construction de ce château est estimée entre 1088 et 1096, c'est-à-dire depuis l'avènement de Raymond IV jusqu'à son départ pour la Première Croisade. Raymond IV meurt le 28 Février 1105 au Mont Pèlerin près de Tripoli au Liban.

En 1167, la peste sévit dans la région toulousaine et à Toulouse en particulier avec une terrible intensité. Un grand nombre d'habitants périrent de l'épidémie. Les Capitouls (au Moyen-Age et plus tard, les Capitouls sont des habitants élus par les différents quartiers de Toulouse, en général des bourgeois, pour constituer le Conseil Municipal de la ville) quittèrent Toulouse pour se protéger et s'installèrent dans un premier temps à Bourg-Saint-Bernard, mais l'épidémie s'étendant, ils s'installèrent au château. La localité sur laquelle est bâti ce château fut préservée et elle porta par la suite le nom de La Salvétat Saint-Gilles.

Le nom de La Salvétat proviendrait donc de 2 raisons : d'une part, avoir sauvé les Capitouls de la Peste et d'autre part d'être affranchie et d'être un lieu de liberté et sans impôts. Les salvétats ou sauvetés sont plus anciennes que les bastides.

Le château de La Salvétat est une demeure qui allie des ajouts de la Renaissance à un château moyenâgeux (forteresse). C'est une demeure Renaissance présentant une façade fortifiée du XIII<sup>ème</sup> et XIV<sup>ème</sup> siècles, organisée autour d'une cour fermée. Il se compose de deux logis reliés par deux corps de galeries et distribués



par une tour d'escalier. Le corps de galerie sud conserve, au premier étage un décor au pochoir du début du XVII<sup>ème</sup>. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle une partie des façades a été mise au goût du jour et des appartements aménagés dans une partie des logis. Eléments protégés Monuments Historiques : le château, y compris le sol de la parcelle d'assiette, le fossé entourant la plate-forme et avec ses aménagements défensifs ruinés et le pont d'accès, la parcelle de l'ancien jardin.

Sources :

Base Mérimée, [culture.gouv.fr/culture et patrimoine](http://culture.gouv.fr/culture-et-patrimoine) : [www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee.fr](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee.fr)

[fr.wikipedia.org/wiki/Raymond\\_IV\\_de\\_Toulouse](http://fr.wikipedia.org/wiki/Raymond_IV_de_Toulouse)

[www.lasalvetatautrefois.fr](http://www.lasalvetatautrefois.fr)

Nos remerciements à M. Guy Peyro.



La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

## Groupe d'opposition LA SALVETAT ENSEMBLE

**BVS : DES POLITICIENS QUI MÈNENT LA VIE DE CHÂTEAU ?**  
BVS en campagne électorale promettaient « transparence, concertation, débats citoyens.. ». Aujourd'hui les masques tombent :

### Plan Local d'Urbanisme :

- Le PLU a été mis en modification sans concertation ni avec l'opposition (on a l'habitude) ni avec la population. Nous avons été obligés d'expliquer les modifications, auxquelles nous n'adhérons pas à tous ceux qui ne comprenaient pas les méandres du texte. Le maire a refusé à l'opposition l'accès aux documents alors que les services de l'Etat les avaient.
- Une commission de réflexion sur le développement de notre commune a été créée. Ses 6 membres ont été choisis par le maire en excluant les élus de l'opposition.
- Comme tout le monde (et comme d'habitude) nous avons été mis devant le fait accompli.

### Le château :

- L'achat du château a été exécuté sans concertation ni débat public, ni même concertation, au sein de leur groupe, au vu des réactions de certains élus BVS lors du conseil municipal ! Cet investissement coûteux pour la commune (150 000€ pour l'achat de 6800 m<sup>2</sup> de terrain incluant le château) aurait mérité un large débat pour en étudier toutes les conséquences.
- Le montant des travaux de mesure conservatoire s'élève à 600 000€ environ simplement pour qu'il ne s'écroule pas et que l'eau ne pénètre plus à l'intérieur ! Pour être utilisable, les frais de remise en état demanderaient environ 4 millions d'Euros supplémentaires. Et après ? Quel projet d'utilisation ? Quel impact sur les finances de la commune ? Combien de temps vont durer les travaux ? Aucune réponse n'a été obtenue lors du Conseil Municipal de fin septembre.
- Nous avons demandé un débat public : le maire et les élus de BVS ont opposé un refus. Nous avons demandé un référendum, lui aussi refusé ! La transparence de BVS s'est arrêtée après les élections de mars 2014.
- En informant les salvetains de manière floue, l'achat du château devient populaire et aussi un atout pour gagner les prochaines élections.

### De la liberté d'expression !

- Pour museler l'opposition, les frais d'avocats explosent avec les diverses procédures envers les élus qui les critiquent.

*Les élus de « La Salvetat Ensemble »*

## Groupe d'opposition CAP @VENIR

*Expression libre du groupe Cap @venir remis sur la demande de la mairie le 16 Octobre 2016.*

**La petite histoire.** Le Conseil Municipal du 27 Septembre 2016 est historique. En effet le groupe majoritaire BVS a voté l'acquisition par la mairie du château Raymond IV. Durant ce conseil, M. le maire justifie que notre commune acquière le château pour 1€ symbolique ! Quant à son terrain contigu, il nous coûtera 150 000€ pour 6 800m<sup>2</sup>. De fait, la mairie tombe dans l'obligation légale d'effectuer les travaux d'office de conservation et de protection d'un édifice classé suite à la mise en demeure par les services de l'État. Ces travaux d'urgence sont estimés à 560 000€, ils couvrent, pour la plus grande partie, la mise en place d'une toiture en tôles ondulées, l'autre partie étant affectée aux travaux de consolidation les plus urgents. Nul doute que ce retournement de situation est digne des plus grands classiques de la littérature.

**Derrière le rideau.** Le groupe majoritaire BVS a voté l'adoption de cette mesure, alors que les deux groupes d'opposition ont voté contre. Je dois souligner, que face à l'adversité, l'opposition s'est rassemblée pour le bien de la collectivité, en faisant fi de nos désaccords passés. Il est également important de noter qu'un élu du groupe majoritaire s'est désolidarisé définitivement de son groupe d'origine afin de marquer sa désapprobation.

**Derrière la caisse.** Quand il s'agit d'argent public, je dois avouer être abasourdi par le jargon et les méthodes de l'équipe majoritaire BVS. Particulièrement quand il s'agit de l'achat de ce château ! Ils parlent de millions avec une désinvolture des plus déplacées. Pour BVS, le financement du château est bouclé, les subventions sont quasi allouées et sa restauration n'est plus qu'une affaire de temps, presque de jours ! Leur posture occulte une réalité plus terre à terre car en fait, en ce qui concerne les conséquences de ce rachat, nous sommes sur une échelle financière de 3 à 5 millions d'Euros et une échelle de temps entre 30 et 60 ans

**Qui passe à la caisse ?** BVS vide les économies communales, et/ou fait appel au crédit, et/ou espère la manne de l'État, voire celles de la Région, et/ou du Département et pourquoi pas celles de l'Europe ? Mais il faut noter que BVS attend des subventions de ceux qui depuis des années ont systématiquement refusé d'acquiescer le château (les mêmes que cités ci-dessus). Hier ce refus et aujourd'hui, ils subventionneraient ? Quoiqu'il en soit et dans tous les cas, invariablement, on prendra l'argent dans la poche du contribuable !

**Qui sont les acteurs ?** Dans cette tragicomédie, nous sommes tous acteurs et spectateurs. Par-delà la représentation, nous sommes en droit de connaître qui est réellement l'instigateur cette histoire ?

**L'acte est-il légitime ?** L'équipe majoritaire BVS achète un château XIe siècle. Certes il est en état de ruine mais restons lucides ; face à un édifice de plus de mille ans, nous pouvons prendre 1 an de réflexion. Certes, le château est intimement lié à l'histoire de Toulouse, il fait partie de notre patrimoine. Mais cette importance implique de connaître l'avis de tous. Je vous avoue que l'empressement de cet achat m'interpelle, que l'absence de visibilité relative à la destination finale de la bâtisse me gêne que l'absence de débat sur la véracité de cet achat me choque. Le choix de cette acquisition impacte notre commune et nos finances sur nos 60 prochaines années. La gravité de cette disposition dépasse la légitimité du conseil municipal ! De par l'étendue de cet engagement qui excède les prérogatives d'un maire, j'ai demandé en Conseil Municipal l'organisation d'un référendum. Son objet était de connaître indiscutablement l'avis des Salvetains. Cette demande a été rejetée par notre maire. Fin de l'acte I.

*L'ensemble des analyses et prises de positions sont disponibles à cette adresse : [jlc.politique@gmail.com](mailto:jlc.politique@gmail.com) / tel : 06.64.63.56.04*

# La parole aux Salvétains

## QUESTION

Bonjour,

J'attire votre attention sur la dangerosité de la circulation dans la rue du Lot. En effet, cette rue très passante au vu de la proximité des écoles, est depuis plusieurs temps sujette à des risques majeurs d'accidents.

Quand le nouveau Maire a été élu nous avons eu la surprise (désagréable) de voir des papiers de la police municipale sur nos pare-brises nous demandant de ne plus se garer à cheval sur les trottoirs mais entièrement sur la chaussée sous peine d'amendes. En effet, nous nous garions à cheval sur les trottoirs justement parce que la rue est étroite et proches de deux virages. De par ces deux virages, les conducteurs n'ont aucune visibilité des autres véhicules arrivant en face et roulent plutôt vite pour un lotissement. Ainsi, par sécurité pour tous nous avons fait le choix de nous garer ainsi. Depuis, c'est un enfer : les gens n'ayant toujours pas de visibilité, nos voitures sur la chaussée les empêchent de se croiser et à plusieurs reprises des accidents ont été évités à coups de freinages intempestifs. Et cela est valable sur toute la rue du Lot où l'on doit slalomer entre les voitures ...

Ayant deux enfants dont un nourrisson, nous ne pouvons même plus les faire monter et descendre de voiture en toute sécurité ... Pour la sécurité de tous les conducteurs, des enfants qui empruntent cette route à vélo matin et soir, nous préconisons de mettre la rue du Lot en sens unique, celle-ci étant circulaire ! (Un dos d'âne ne suffirait pas, la visibilité étant toujours inexistante.)

Un jour un accident grave aura lieu, donc agissez rapidement en trouvant une solution pérenne et sécuritaire pour tous. Je suis sûre que le Maire et ses adjoints seront sensibles à la sécurité de leurs administrés... Je les invite à venir constater par eux même des faits pré cités.

## RÉPONSE

*Votre demande a été traitée dès réception en mairie.*

*Dans la mesure où une mise en sens unique de voirie impacte tous les habitants du quartier, une réunion des riverains a été organisée le jeudi 22 septembre. A l'issue de cette première rencontre, la majorité des personnes présentes n'a pas souhaité une mise en sens unique des rues de l'Aude et du Lot, mais des aménagements de sécurité ont cependant été proposés par nos services techniques afin d'améliorer la situation actuelle. Afin de déterminer la volonté non équivoque des riverains, une enquête permettant aux 180 foyers concernés de se positionner est en cours. Les résultats et les choix définitifs seront présentés lors de notre prochaine rencontre du jeudi 24 novembre. S'agissant de notre campagne d'information sur l'interdiction de stationner sur les trottoirs (même si vous l'avez considérée comme une "surprise désagréable"), nous estimons qu'elle conduit aux mêmes objectifs et vise à assurer la sécurité des piétons.*

## QUESTION

Nous résidents à la résidence du Grand Bois et avenue du Grand Bois, demandons que des mesures soient prises pour ralentir les véhicules qui, nuits et jours, ne respectent pas les limitations de vitesse et circulent à des vitesses qui mettent en danger la sécurité des personnes habitant à proximité.

## RÉPONSE

*Nous vous confirmons avoir bien reçu votre pétition et vous garantissons que nous sommes conscients de la problématique liée aux vitesses excessives qui touche, au-delà de l'avenue du Grand Bois, tout le réseau départemental de notre commune (en particulier avenues du Château d'Eau, des Pyrénées et de Gascogne).*

*Nous avons donc déjà inscrit un plateau ralentisseur sur la traversée piétonne "Paradets / Collège" dans le cadre du programme de subvention "Amendes de Police" du Conseil Départemental pour lequel nous venons d'avoir un avis favorable. Par conséquent, nos services techniques sont actuellement en train d'élaborer un aménagement sur toute la longueur de l'avenue du Grand Bois mêlant plateau ralentisseur, coussins berlinois et radar pédagogique. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ce projet.*

## QUESTION

Bonjour,

Ce matin, en fréquentant le marché plein vent, j'ai appris que le marché était suspendu suite à la délibération du CM du 30 juin 2016. Nous étions plusieurs clients à être surpris et choqués par cette décision vu que nous fréquentons ce marché depuis plusieurs années et que nous avons du mal à comprendre cette décision qui de plus met en péril l'activité de 2 commerces. Aussi je me rapproche donc de vos services pour connaître la raison de cette décision et le devenir de ce marché ?

*Cordialement  
Colette OSTER*

## RÉPONSE

*Le Conseil Municipal a décidé, le 30 Juin dernier, de suspendre temporairement le marché de plein vent du samedi matin, à La Salvetat Saint-Gilles. L'objectif de cette suspension est de réfléchir à la réorganisation d'un nouveau marché, attractif, à la fois pour les commerçants et pour les clients. Dans le but d'une réouverture rapide, nous effectuons actuellement une enquête auprès de commerçants susceptibles d'être intéressés par le marché.*

*L'enquête est disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet [www.lasalvetat31.com](http://www.lasalvetat31.com). Elle est à compléter et à retourner à : Mairie de La Salvetat Saint-Gilles – Service marché de plein vent – Place du 19 Mars 1962, 31880 La Salvetat Saint-Gilles.*

## DROIT DE RÉPONSE

## ANACR - JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE

Chers Habitants de notre Commune,

Comme vous le savez peut-être, l'Assemblée Nationale a instauré le 27 mai comme journée Nationale de la Résistance. Cette journée s'est tenue pour la première fois le 27 mai 2014. Notre Association Salvétaine de la Résistance (ANACR) affiliée à l'Association Nationale de l'ANACR, a organisé le 27 mai dernier avec la municipalité, cette commémoration.

De manière tout à fait inattendue, un groupe d'opposition du Conseil Municipal de notre commune a posé la question dans la rubrique « Expression libre » du Journal Municipal « Vivre à la Salvetat » septembre 2016 : plus précisément, voici leur texte « *la Résistance est un événement à marquer tout autant que le 18 juin ainsi que les armistices et les 100 ans des Batailles de Verdun et de la Somme, pourquoi privilégier un seul fait historique ?* »

Sans parler des sommes engagées qui représentent 0,080 % du Budget de la Commune, la journée Nationale de la Résistance s'appuie sur des valeurs telles que le Courage, la Défense de la République, le souci constant de la Justice, de la Solidarité, de la Tolérance et le Respect d'Autrui. Valeurs portées par toutes les forces patriotiques de l'époque et qui ont jeté les bases de la Démocratie, du Suffrage Universel et de la Liberté de Presse. L'instauration d'une véritable Démocratie Economique et Sociale (les Nationalisations), un syndicalisme indépendant et un plan complet de sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, sans oublier l'éducation pour tous. Dans le contexte actuel, appuyons nous sur ces bases pour développer « un ordre Social plus Juste et plus Tolérant »

Voilà notre vision des choses.



## La Mairie à votre écoute !

Vie Citoyenne  
Services Publics  
Vie économique  
Territoires et projets  
Vie locale  
Cadre de vie  
Culture  
Sport  
Patrimoine



La Salvetat Saint Gilles  
parolesalvetains@lasalvetat31.com



# Agenda

## Novembre

**Vendredi 4**

**Soirée Country**

Espace Boris Vian

A partir de 21h

Organisée par la MJC

**Dimanche 6**

**Rencontre amicale**

Espace Boris Vian

A partir de 9h30

Organisée par le GAMS

**Samedi 12**

**Soirée Gospel**

Espace Boris Vian

A partir de 20h30

organisée par BVS

**Dimanche 13**

**Thé Dansant**

Espace Boris Vian

A partir de 14h30

Organisé par le Club de l'Amitié

**Vendredi 18**

**Soirée Rock**

Espace Boris Vian

A partir de 21h

Organisée par l'Association Rock'n Roll Studio

**Samedi 19**

**Loto**

Espace Boris Vian

Organisé par le RCSP

**Dimanche 20**

**Loto**

Espace Boris Vian

Organisé par Forum Solidarité

**Jeu**

**Paroles de parents**

Salle F. Chopin

Organisées par La Fée Bleue

**Samedi 26**

**Marché de Noël**

Espace Boris Vian

Organisé par le CCAS

## Décembre

**Vendredi 2**

**Représentation « Sketchs ! »**

Espace Boris Vian

A partir de 21h

Organisée par la Compagnie de l'olive

**Mercredi 14**

**Concert de Noël**

Espace Boris Vian

A partir de 16h30

Organisé par l'Ecole de Musique

**Vendredi 16**

**Soirée Rock**

Espace Boris Vian

A partir de 21h

Organisée par l'Association Rock'n Roll Studio

**Dimanche 18**

**Thé Dansant**

Espace Boris Vian

A partir de 14h30

Organisé par le Club de l'Amitié

**Samedi 24**

**Veillée de Noël**

Espace Boris Vian

Organisée par la Paroisse

**Samedi 31**

**Soirée de la Saint Silvestre**

Espace Boris Vian

Organisée par la FNACA

## Janvier

**Samedi 7**

**Repas des Aînés**

Espace Boris Vian

**Vendredi 13**

**Soirée Rock**

Espace Boris Vian

A partir de 21h

Organisée par l'Association Rock'n Roll Studio

**Samedi 14**

**Loto**

Espace Boris Vian

Organisé par le RCSP

**Dimanche 15**

**Journée portes ouvertes**

Espace Boris Vian

Organisée par l'association AJT

**Vendredi 20**

**Soirée Country**

Espace Boris Vian

A partir de 21h

Organisée par la MJC

**Dimanche 22**

**Thé Dansant**

Espace Boris Vian

A partir de 14h30

Organisé par le Club de l'Amitié

**Spectacle "La nuit de Valognes"**

Espace Boris Vian

A partir de 21h

Organisé par la Compagnie de l'Olive

Suite à cette publication, il se peut qu'il y ait des modifications, n'hésitez pas à consulter l'agenda en ligne : [www.lasalvetat31.com/agenda.htm](http://www.lasalvetat31.com/agenda.htm). Ce dernier est mis à jour régulièrement.

